

Cahier des charges des Championnats de France UNSS de Volley-ball septembre 2010

PRÉAMBULE

Le championnat est organisé conformément aux règles en vigueur à l'UNSS. Les dates de la compétition sont fixées sur proposition de l'organisateur par la Direction nationale, dans les jours qui suivent la rentrée scolaire des vacances de printemps de la dernière zone.

L'ORGANISATEUR DU CHAMPIONNAT

L'organisateur du championnat est responsable de l'ensemble des opérations visant à la mise en œuvre des compétitions, de l'hébergement et des transports locaux. Dès le mois de septembre, il établit le budget prévisionnel de la manifestation, renseigne le cahier des charges et s'y réfère pour mettre en œuvre l'organisation du championnat.

Il s'assure de la constitution d'une équipe fiable et disponible pour l'aider dans les différentes tâches et dans les missions qui lui sont confiées.

Il transmet au DNA et au délégué technique l'ensemble des éléments constitutifs du dossier sportif et technique.

Dès le premier trimestre, il organise une réunion sur site avec le délégué technique.

Cette visite sera complétée dans les 2 mois qui précèdent la compétition par une visite de consolidation avec l'ensemble de l'équipe organisatrice et le Délégué technique.

Il informe régulièrement le DNA et le délégué technique des conditions d'avancement du projet et des modifications éventuelles apportées au projet initial.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Championnat par équipes d'établissement

Minime et Cadet Garçons et Filles

16 équipes de 6 joueurs sont qualifiées, réparties en 4 poules de 4 équipes selon la règle du « Serpentin ».

- 110 à 150 participants par catégorie d'âge et de sexe :
 - joueurs + J.O des équipes + accompagnateurs
 - meilleurs J.O académiques + Pool local J.O et officiels tables de marque

Championnat Excellence

Minime Garçons et Filles

8 à 12 équipes de 12 joueurs sont qualifiées, en fonction des engagements parvenus à la DN UNSS.

Le principe d'une équipe par Inter Académie est retenu. En cas de non participation d'une inter-académie, la place vacante est offerte à l'inter-académie qui comptabilise le plus grand nombre d'engagés.

- 100 à 160 participants par catégorie. :
 - joueurs + J.O des équipes + accompagnateurs
 - meilleurs J.O académiques + Pool local J.O et officiels tables de marque

Cadets Garçons et Filles

6 à 8 équipes de 12 joueurs sont qualifiées, en fonction des engagements parvenus à la DN UNSS.

- 80 à 130 participants par catégorie. :
 - joueurs + J.O des équipes + accompagnateurs
 - meilleurs J.O académiques + Pool local J.O et officiels tables de marque

ORGANISATION GÉNÉRALE

Rappel : Le volley-ball 4x4 se joue sur un terrain de 14m x 7m en Minimes et de 16m x 8m en Cadets disposant d'un dégagement de 3m minimum au delà des lignes latérales et de 3m minimum au delà des lignes de fond de terrain.

Le volley-ball 6x6 se joue sur un terrain de 18m x9 m disposant d'un dégagement de 3m minimum au delà des lignes latérales et de 3m minimum au delà des lignes de fond de terrain.

Avant la compétition

Réunion technique :

Le responsable local organise la réunion de l'ensemble des participants :

- les enseignants d'EPS ou/et les accompagnateurs agréés des équipes
- le représentant de l'UNSS
- les membres de la CMN présents sur le championnat
- Le délégué technique
- le ou les représentants de la FFVB (ou de la ligue ou du comité départemental d'accueil)
- les responsables des commissions (transports, hébergements, J.O ...)

Moyens matériels :

- 1 salle de 50 places minimum
- 2 tables + chaises

Ordre du jour de la réunion technique :

- Présentation générale du championnat
- Précisions logistiques (Transports –hébergements – restauration ...)
- Présentation de l'organisation sportive et rappels réglementaires

Réunion Jeunes Officiels :

Le responsable local organise la réunion des J.O des équipes, des J.O du pool local et des meilleurs J.O académiques retenus pour la compétition.

Sont également présents à cette réunion :

- Le représentant de la CMN chargé de l'arbitrage
- Le délégué technique
- les superviseurs désignés des J.O
- le responsable local « Arbitrage » du championnat
- le ou les représentants de la FFVB (ou de la ligue ou du comité départemental d'accueil)
- le représentant de l'UNSS

Les J.O reçoivent leur tenue officielle MAIF.

Moyens matériels :

- 1 salle de 50 places minimum
- 2 tables + chaises
- 1 sono

Ordre du jour de la réunion Jeunes officiels :

- Présentation générale du championnat
- Précisions logistiques (transports –hébergements – restauration ...)
- Présentation de l'organisation sportive et rappels réglementaires

Vérifications des niveaux de connaissance et de compétences
Modalités de désignation, d'évaluation et de certification des J.O
Distribution des matériels
- Sifflets, cartons
- Tenue officielle d' arbitre
Rappels des règles de vie et de discipline

ORGANISATION SPORTIVE

Horaires des rencontres

Les horaires des rencontres sont fixés à titre indicatif.

La fin du match correspond au moment où l'arbitre signe et valide la feuille de match, après qu'elle ait été signée par les 2 capitaines.

Le match suivant débute 30 minutes après la fin du match précédent.

Protocole d'avant match :

- H - 30 mn : Début officiel de la rencontre
Les 2 équipes prennent possession du terrain pour un échauffement libre
- H - 15 mn : Tirage au sort
Signature de la feuille de match
- H - 10 mn : Début de l'échauffement officiel
- H - 6 mn : l'arbitre indique « 2 minutes »
- H - 4 mn : Fin de l'échauffement officiel

Présentation :

- H - 3 mn : Les 2 équipes sont alignées, ligne latérale
Au coup de sifflet du 1^{er} arbitre, les 2 équipes s'avancent jusqu'au centre du terrain.
Au coup de sifflet de l'arbitre, les 2 équipes se font face au filet et les joueurs se saluent en se serrant la main.
Les 2 équipes rejoignent leur banc respectif.

Protocole de fin de match :

- Au coup de sifflet final, les 2 équipes s'alignent sur la ligne de fond de terrain.
- Au coup de sifflet de l'arbitre, les 2 équipes s'avancent au filet. Les joueurs se serrent la main et serrent la main des arbitres.
- Les arbitres rejoignent la table de marque.

Tournoi à 16 équipes

1^{ère} phase

| | POULE 1 Terrain 1 | POULE 2 Terrain 2 | POULE 3 Terrain 3 | POULE 4 Terrain 4 |
|-------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 8H30 | A / D | E / H | I / L | M / P |
| 10H00 | B / C | F / G | J / K | N / O |
| 11H30 | A / C | E / G | I / K | M / O |
| 13H00 | B / D | F / H | J / L | N / P |
| 14H30 | A / B | E / F | I / J | M / N |
| 16H00 | C / D | G / H | K / L | O / P |

Phase de classement

| | Terrain 1 | Terrain 2 | Terrain 3 | Terrain 4 |
|-------|---|--|---|--|
| 8H30 | Match 25 3 ^{ème} poule A/ 4 ^{ème} poule D | Match 27 2 ^{ème} poule A/ 1 ^{er} poule D | Match 29 3 ^{ème} poule C/ 4 ^{ème} poule B | Match 31 1 ^{er} poule C/ 2 ^{ème} poule B |
| 10H00 | Match 26 4 ^{ème} poule A/ 3 ^{ème} poule D | Match 28 1 ^{er} poule A/ 2 ^{ème} poule D | Match 30 4 ^{ème} poule C/ 3 ^{ème} poule B | Match 32 2 ^{ème} poule C/ 1 ^{er} poule B |
| | | | | |
| 14H30 | Match 33 Perdant 26/ Perdant 29 | Match 35 Perdant 27/ Perdant 31 | Match 37 Perdant 25/ Perdant 30 | Match 39 Perdant 28/ Perdant 32 |
| 16H00 | Match 34 Gagnant 26/ Gagnant 29 | Match 36 Gagnant 27/ Gagnant 31 | Match 38 Gagnant 25/ Gagnant 30 | Match 40 Gagnant 28/ Gagnant 32 |

Phase finale

| | Terrain 1 | Terrain 2 | Terrain 3 | Terrain 4 |
|-------|--|--|--|--|
| 8H30 | | Match 41 Place 15 - 16 Perdant 33/ Perdant 37 | Match 43 Place 11 - 12 Perdant 34/ Perdant 38 | Match 45 Place 7 - 8 Perdant 35/ Perdant 39 |
| 10H00 | Match 47 Place 3 - 4 Perdant 36/ Perdant 40 | Match 42 Place 13-14 Gagnant 33/ Gagnant 37 | Match 44 Place 9 - 10 Gagnant 34/ Gagnant 38 | Match 46 Place 5 - 6 Gagnant 35/ Gagnant 39 |
| 11H30 | Match 48 Finale Gagnant 36/ Gagnant 40 | | | |

Tournoi Excellence

La formule sportive est déterminée par la CMN en fonction du nombre d'équipes engagées

Tournoi à 8 équipes

Le tournoi est organisé sur le même schéma, en 2 poules de 4 avec ½ finales croisées hautes et basses

Tournoi à 12 équipes

Tirage au Sort

① Détermination de 4 têtes de série à partir du résultat du Championnat excellence de l'année précédente : Tirage au sort pour déterminer le placement dans les 4 poules.

1^{ère} sortie A1

2^{ème} sortie B1

3^{ème} sortie C1

4^{ème} sortie D1

② Détermination des places de 2 et 3 dans chaque poule : Tirage au Sort Intégral.

Les équipes issues de la même Inter Académique seront obligatoirement placées en Poules A & B, et en Poules C & D.

Ce principe permet d'opposer éventuellement, les 2 équipes de la même Inter Académique en Poule du 2^{ème} Tour, et d'éviter ainsi, qu'elles se rencontrent en Finale.

1^{er} Tour

| | POULE A Terrain 1 | POULE B Terrain 2 | POULE C Terrain 3 | POULE D Terrain 4 |
|-------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 9H00 | Match 1 A1/A2 | Match 4 B1/B2 | Match 7 C1/C2 | Match 10 D1/D2 |
| 10H30 | Match 2 A1/A3 | Match 5 B1/B3 | Match 8 C1/C3 | Match 11 D1/D3 |
| 13H00 | Match 3 A2/A3 | Match 6 B2/B3 | Match 9 C2/C3 | Match 12 D2/D3 |

À l'issue du 1^{er} tour de poules, les 2 premières équipes de chaque poule sont regroupées en deux poules de 4 équipes (Poule 1 & Poule 2). Les résultats obtenus au premier tour sont conservés. Les 3^{èmes} de poule se rencontrent entre eux.

2^{ème} Tour

| | POULE 1 Terrain 1 | POULE 2 Terrain 2 | POULE 3^{èmes} Terrain 3 |
|-------|-----------------------------|-----------------------------|--|
| 14H30 | Match 19 1A/2D | Match 20 1B/2C | Match 13 3A/3B |
| 9H00 | Match 21 2A/1D | Match 22 2B/1C | Match 14 3C/3D |
| 10H30 | Match 23 1A/1D | Match 24 1B/1C | Match 15 3A/3D |
| 13H00 | Match 25 2A/2D | Match 26 2B/2C | Match 16 3B/3C |

½ Finales

| | Terrain 1 | Terrain 2 | POULE 3 ^{èmes} Terrain 3 |
|-------|---------------------|---------------------|--------------------------------------|
| 14H30 | Match 27 1P1/2P2 | Match 28 2P1/1P2 | Match 17 3A/3C |

Finales

| | Terrain 1 | Terrain 2 | POULE 3 ^{èmes} Terrain 3 |
|-------|----------------------|---------------------|--------------------------------------|
| 9H00 | Match 29 3P1/3P2 | Match 30 4P1/4P2 | Match 18 3B/3D |
| 10H30 | Match 31 Finale B | | |
| 13H00 | Match 32 Finale A | | |

Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants.

MOYENS HUMAINS

L'organisateur communique à l'UNSS les noms du ou des responsables de la compétition :

Nom Prénom

Adresse personnelle

Téléphone

Téléphone mobile

Fax

Courriel

Adresse de la permanence et de l'accueil

Téléphone

Téléphone mobile

Fax

Courriel

Il constitue le Comité d'organisation , composé de 3 personnes au moins, chargées de coordonner :

- L'accueil et l'administration générale
- Les transports
- L'hébergement et la restauration
- Le dossier technique et sportif (licences, matériel..)

Il désigne les jurys qui officieront durant la compétition :

Responsables des plateaux sportifs :

1 par salle, placé sous la responsabilité d'un coordinateur, chargé de la logistique technique, le responsable du plateau sportif est le 1^{er} relais de l'organisation (cf annexe)

Superviseurs arbitres :

1 ou 2 collègues par salle, sous la responsabilité du représentant de la CMN en charge de l'arbitrage et du « délégué arbitre » local. (cf annexe)

Afin de s'assurer de l'aide technique des cadres fédéraux, et conformément aux termes de la convention UNSS/FFVB, l'organisateur invite le président du comité départemental et/ou le président de la ligue, ainsi que les responsables de l'arbitrage de ces 2 instances à participer aux travaux d'organisation.

Il organise le service médical, avec un médecin et si possible un kiné présents ou joignables en permanence.

Il organise la sécurité de la manifestation en élaborant l'annuaire téléphonique de la manifestation (salles, responsables, médecin, Samu, hôpital, services techniques municipaux, hôtels ...)

ÉXIGENCES MATERIELLES

L'organisateur s'assure de disposer des éléments génériques suivants :

- Adresse exacte du championnat
- Plan d'accès (Accueil – Hébergements – Restauration)
- Téléphones et fax des différents sites
- Adresse exacte des salles
- Plan d'accès
- tél : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Fax : ____ . ____ . ____ . ____ . ____
- Nombre de terrains utilisables : _____ Séparations si plusieurs terrains :

L'organisateur vérifie les éléments matériels techniques suivants :

ÉTAT DE L'AIRE DE JEU ET DU MATÉRIEL

- Qualité du sol : Parquet / Synthétique Très bon / Bon / Passable
- Lisibilité des lignes : Très bien / Bien / Passable
- Recul en zone arrière : _____ m Dégagement latéral : _____ m
- Qualité du matériel :

| | | |
|--------------------------|-----------|-----------------------------|
| Les poteaux | Très bon | Bon |
| Le réglage des poteaux | Facile | Difficile |
| Les filets (1 + secours) | Très bons | Bons |
| La tension du filet | Facile | Difficile |
| 1 jeu de mires | Oui | Mires à vis / Mires Velcros |
| Tableau de marque | Manuel | Électronique |
| 1 Table - 3 chaises | Oui | |
| Chaise d'arbitre | Oui | |
- Éclairage de la salle :

| | |
|-------------|----------------|
| Éclairage | Très bon / Bon |
| Contre jour | Oui Non |

ANNEXES DE L'AIRE DE JEU

- Vestiaires :

| | |
|----------------------|-------------------|
| Nombre de vestiaires | 2 – 3 – 4 - _____ |
| Douches | Oui |
- Local pour consigne à bagages : Oui
- Local pour rangement du matériel : Oui
- Tribune : Nombre de places _____

ANNEXES DE LA SALLE OU DU GYMNASSE

- Parkings :

| | | |
|----------------------|------------------|-------|
| Voitures | Nombre de places | _____ |
| Bus | Nombre de places | _____ |
| Fléchage de la salle | Oui | |
| Fléchage en ville | Oui | |

SECRÉTARIAT DU CHAMPIONNAT

La gestion de la compétition est organisée au secrétariat installé si possible sur le lieu de la finale . Il est équipé d'un photocopieur, lignes téléphoniques, fax (presse,...), un ordinateur par compétition avec logiciel Excel ou UNSS (souhaitable) et imprimante (laser si possible). La gestion sportive est informatisée.

Personnel de secrétariat :

- Secrétariat général et administration du championnat : 2 personnes au minimum
- Suivi de la (des) compétition (s) : 1 personne par compétition
- Suivi des jeunes arbitres : 2 personnes par salle

- Standard téléphonique et résultats 2 personnes
- Gestion et vérification des feuilles de matches 1 personne
- Gestion des J.O 1 personne

- Téléphone Mobile avec les n° d'urgence:
- SAMU, Pompiers, Police, Urgences Hôpital,

JEUNES ARBITRES

Pour la compétition, dans 1 catégorie d'âge et de sexe :

- Le pool Equipes est constitué par :
16 J.A. par catégorie d'âge et de sexe correspondant à 1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée.
- Le pool national est constitué par :
8 J.A du pool désignés par le DNA à partir des listes des meilleurs J.A fournis par les services académiques.
- Le pool local constitué par :
 - Au moins 4 J.A formés localement, certifiés « Jaune » ou susceptibles d'être certifiés « Jaune » à l'issue du championnat de France
 - Au moins 8 J.O désignés comme OFFICIELS TABLE DE MARQUE (OTM) aptes à tenir la feuille de match et là assumer les tâches de la table de marque.

Pour chaque aire de jeu, l'organisateur désigne 8 à 10 arbitres répartis en :

- 4 J.A d'équipes
- 1 J.A. du pool National
- 2 J.A du pool local
- 2 OTM du pool local

Ils sont hébergés sur un site réservé à leur seul usage, indépendant de l'hébergement de leur équipe et de l'ensemble des délégations sportives. Les arbitres et marqueurs locaux qui ne sont pas hébergés doivent cependant être présents chaque soir pour les réunions techniques.

Ils sont placés sous la responsabilité des membres de la CMN en charge de l'arbitrage et de la personne désignée localement comme responsable du suivi.

Ils sont encadrés sur le lieu d'hébergement par 2 personnes au moins (un homme et une femme) désignées par l'organisateur local.

Leur transport sur site est organisé à partir des moyens locaux, en tenant compte des impératifs horaires imposant leur présence sur les sites de compétition au moins 40 minutes avant le début des rencontres.

Il conviendra d'éviter les transports en voitures personnelles par des enseignants, et de privilégier d'autres solutions (Taxis, ramassage minibus...)

Sur le lieu d'hébergement, les membres de la CMN disposent d'une salle de réunion avec matériel d'affichage, papier, scotch,...

HÉBERGEMENT - RESTAURATION - TRANSPORTS

La participation des A.S ne doit pas excéder 40€ (+ ou - 2€) par jour et par personne. Ce forfait inclut l'hébergement, la restauration, les transports et la couverture de l'ensemble des frais administratifs inhérents à la participation à la compétition.

Hébergement

Rappel de la composition des équipes d'Etablissement :
6 joueurs, 1 jeune arbitre, 1 accompagnateur

Minimes et Cadets : 16 équipes 128 personnes maxi par catégorie d'âge et de sexe

Rappel de la composition des équipes Excellence :
12 joueurs, 1 jeune arbitre, 1 accompagnateur

| | | |
|---------|--------------|---|
| Minimes | 6/12 équipes | 84 à 168 personnes par catégorie d'âge et de sexe |
| Cadets | 6/8 équipes | 84 à 112 personnes par catégorie d'âge et de sexe |

Le principe de 1 lit par personne doit être respecté impérativement. Lorsque l'organisateur local prévoit son hébergement en chambre d'hôtel configuré en version un grand lit + un lit annexe, il est impératif que la circulaire d'organisation informe les établissements de cette disposition d'hébergement ainsi que de la nécessité d'utiliser au moins pour un élève sur 3 d'un sac de couchage.

Les accompagnateurs sont logés par 2 maximum, sur le lieu d'hébergement de leur délégation.

Les chauffeurs de bus sont logés individuellement.

Les hébergements doivent être de qualité égale pour tous.

Les délégations sont groupées au mieux de leur provenance (Ville d'origine, académie ..), et au plus près des différents sites de compétition. Les Délais pour rejoindre les sites ne doivent pas excéder 45 minutes de transports en bus. L'organisateur veillera à tester ces délais aux heures programmées des déplacements.

Transports

Lorsqu'une délégation utilise son propre bus, le chauffeur est hébergé par l'organisateur, aux frais de l'organisation. Dans ce cas, l'attention de l'organisateur doit porter sur le dernier jour qui peut être problématique (Amplitude de conduite à respecter)

Les équipes et les délégations seront prises en charge par l'organisateur, qui mettra en place les navettes nécessaires à partir du jour de l'accueil et jusqu'à jour de départ. À l'arrivée et au départ des délégations, l'organisateur met en place les transports pour les délégations voyageant en train. (ou Avion si un aéroport local existe)

Un plan est fourni à chaque équipe, qui comprend la localisation des différents sites : compétition, restauration, hébergement, gare SNCF, Aéroport, et les moyens d'y accéder. Il précise les adresses exactes des sites afin de faciliter l'usage des GPS

Restauration

La restauration est adaptée aux horaires de la compétition. Il n'est pas nécessaire de prévoir des menus particuliers, mais il faut veiller à ne pas répéter les mêmes menus plusieurs fois sur les 3 jours (Fournisseurs différents et pas de concertation ...). Les menus incluant un choix dans les plats sont bien sûr à rechercher le plus possible.

Les temps de restauration doivent être limités au maximum, de même que les distances entre les lieux de compétition et la restauration. Sans être impérative, la règle des « 3 x 30 minutes » est un bon indicateur :

- 30 minutes de transport Aller / retour
- 30 minutes de restauration, attente comprise
- 30 minutes de repos

Les repas froids de retour seront proposés en sus, retenus et payés à l'arrivée.

COMMUNICATION

Médiatisation

Le maximum de contacts doit être établi avec la presse locale, la radio et la télévision régionale, et peut déboucher localement sur un partenariat fort.

L'ensemble des documents photos, articles, images doit être compilé et archivé pour la DN UNSS.

L'événement doit être préparé, conduit et clôturé par une publication des résultats. Cette production est de la responsabilité du secrétariat général.

L'organisateur prévoit obligatoirement un dossier technique de la manifestation, qui intègre les renseignements sportifs, administratifs et techniques de la compétition (Poules, gymnases, horaires généraux et horaires sportifs, tél, plans d'accès...)

Une affiche officielle peut être réalisée, à condition d'obtenir le BAT de l'UNSS (chartes graphiques ..)

Un T.Shirt événementiel peut être réalisé, offert ou vendu aux participants. S'il est vendu, il devra impérativement être réalisé par le fournisseur officiel de l'UNSS, sauf si un fournisseur local était capable de produire le même produit à un coût inférieur à celui proposé par le fournisseur UNSS.

Partenariat

(cf. LC PAR dernière mouture en annexe)

Gadgeterie

Un stand UNSS de produits et de matériel spécifique est souhaitable.

PROTOCOLE

Invitations

Les Personnalités institutionnelles et les Partenaires privés et publics de l'UNSS sont invités à assister aux compétitions et associés à la cérémonie protocolaire.

Besoins matériels : équipements spécifiques

Les médailles (Or, Argent, Bronze) sont fournies par la direction nationale de l'UNSS

Le trophée de Champion de France est fourni par la direction nationale de l'UNSS

Les maillots de champions de France sont fournis par la direction nationale de l'UNSS

Afin de donner un véritable cachet à la cérémonie protocolaire, il convient de prévoir :

- 3 coussins ou plateaux pour présentation des médailles au podium
- 3 élèves porteurs
- 1 grande table à proximité du podium pour présenter l'ensemble des récompenses
- des plantes vertes, drapeaux ou objets décoratifs pour agrémenter l'espace podium
- 1 podium grande dimension, ou des espaces matérialisés clairement comme 1-2-3

L'organisateur s'entoure de personnes susceptibles de l'aider dans la cérémonie :

- 1 ou 2 collègues « physionomistes » pour l'accueil des personnalités
- 1 ou 2 collègues pour l'accompagnement des personnalités (explications sur la compétition...)
- 1 collègue responsable de la répartition des récompenses (Coupes , trophées locaux ...)
- 1 collègue capable de prendre le micro et de « faire avancer la cérémonie »

La cérémonie doit être rapide, sans discours ou en limitant les temps de parole.

La cérémonie débute 30 minutes au plus tard après la fin de la dernière finale. Elle peut se dérouler sur le modèle suivant :

1. Remerciements aux acteurs, accompagnateurs et organisateurs
2. Remerciements aux partenaires institutionnels et parole aux élus si nécessaire
3. Présentation des équipes sur le plateau sportif et installation des équipes, en face ou sur les cotés ou derrière le podium, en fonction des choix et des possibilités locales (Sur les cotés semble le mieux)
4. Présentation des Jeunes arbitres et proclamation des promotions de grade
5. Proclamation des résultats d'une catégorie d'âge en ordre croissant
6. Remise des récompenses par les personnalités et remerciements aux instances qu'elles représentent
7. Présentation du collectif organisateur
8. Proclamation des résultats d'une catégorie d'âge en ordre croissant
9. Remise des récompenses par les personnalités.
10. La cérémonie de clôture est programmée en fonction des horaires limites de départ des équipes.

Possibilités d'actions d'animation

Elles peuvent être intégrées au programme, sans le perturber : démonstrations, visites, soirées.

Un repas traditionnel peut être offert par l'organisateur, le 2^{ème} ou le 3^{ème} jour. Il réunira la CMN, le comité d'organisation, les jurys et les partenaires.

Le Responsable du Comité d'Organisation
(Noms et signatures) :

Le DSR
(Noms et signatures) :

Le DNA Chargé du volley-ball
(Noms et signatures) :

ANNEXES

Responsable du plateau sportif

- Il s'assure de l'ouverture de la salle au moins une demi-heure avant le premier entraînement et se présente au gardien du gymnase.
- Il vérifie l'état de propreté et il attribue les vestiaires aux équipes en affichant le nom de l'équipe sur la porte. Il s'assure de la fermeture des vestiaires pendant l'entraînement et la rencontre, il remet la clef au responsable d'équipe et la récupère lorsque l'équipe quitte le gymnase. Il vérifie que rien n'a été oublié dans les vestiaires.
- Il s'assure de l'installation et du traçage des terrains aux normes UNSS.
- Il est responsable du terrain et du matériel affecté à l'aire de jeu dont il a la charge.
- Il coordonne avec les superviseurs J.A la gestion de la table de marque.
- Il fait respecter les horaires.
- Il fait respecter le calme parmi les gens qui assistent à la compétition et il évite au maximum les circulations au bord du terrain et dans les tribunes.
- Il a à sa disposition les n° de téléphone d'urgence (SAMU, pompiers...) et peut joindre en urgence le comité d'organisation.
- Il veille à faire respecter la propreté des bancs de touche à la fin du match.
- Il se présente aux différents enseignants et aux jeunes officiels accédant au terrain.
- Il tient à disposition une pompe avec une aiguille pour gonfler ou dégonfler les ballons. À la fin de la journée, il conserve les deux ballons officiels pour la journée suivante.
- Il s'assure qu'il y a une serpillière à proximité de chaque banc (la plus grande possible).
- Il met à la table les cartons de marque nécessaires et un kit d'arbitrage de remplacement (sifflet, cartons).
- Il téléphone les résultats et faxe (recto verso) la feuille de match au secrétariat général.
- Il peut intervenir si nécessaire pour protéger le jeu, les J.A et la rencontre de toute perturbation.
- Il peut être entendu par la commission de discipline en cas de problème dans la salle où il est responsable.

Superviseur Arbitres

- Il s'assure avec le responsable de l'installation, de l'état du vestiaire d'arbitre.
- Il accueille les jeunes arbitres dans la salle, les accompagne à leur vestiaire, s'assure de la fermeture de leur vestiaire et en assure la sécurité pendant le match.
- Il se présente aux différents enseignants et aux jeunes officiels accédant au terrain.
- Veille au respect des protocoles de match (Avant, pendant et après match).
- Il s'assure de la tenue de la table de marque. Il connaît le fonctionnement du tableau électronique et assure la formation des OTM et des J.A.
- Il assure un suivi et une formation éventuelle des jeunes officiels à la table et des 1^{er} et 2^{ème} arbitre.
- Il fait un suivi d'arbitres à chaque match (feuille prévue à cet effet), avec entretien après la rencontre.
- Il participe le soir à la réunion de synthèse pour les désignations du lendemain.
- Il veille au bon déroulement du séjour des arbitres.
- Il peut intervenir si nécessaire pour protéger le jeu , les J.A et la rencontre de toute perturbation.
- Il vérifie que les feuilles de matches sont signées et les ramène au secrétariat général après qu'elles aient été faxées à celui-ci.
- Il peut être entendu par la commission de discipline en cas de problème survenant dans la salle dans laquelle il est responsable